

Quand Laura VIVIAN se prend pour un notaire

Laura VIVIAN, « star de la voyance à distance », est en manque d'inspiration : elle recycle un concept déjà utilisé en prétendant que vous êtes bénéficiaire de l'héritage de **M. Jacques MARCHAND**.

Passons sur les six pages d'un texte interminable avec des allusions druidiques, et venons-en au fait : vous recevrez rapidement des centaines de milliers d'euros (vous noterez que **Laura VIVIAN** n'aime pas la précision) à condition d'accepter le « transfert immédiat de l'héritage officiel. »

Vous devez juste compléter le serment d'allégeance confirmant que vous serez un héritier « honnête, généreux et bon, digne de confiance » et régler un droit de timbre de 35 €.

Si ce publipostage engendre un millier de réponses, **Laura VIVIAN** empochera une cagnotte de 35 000 €. Evitez donc d'y participer.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)